

---

# POLITIQUE MUNICIPALE DES AÎNÉ.E.S

Saint-Alexandre-de-Kamouraska  
2022-2024

---





Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska

629, route 289

Saint-Alexandre-de-Kamouraska (Québec) GOL 2G Personne ressource :

Personne ressource :

Marie-Christine Perron, coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire

418 495-2440 poste 225

[loisirs@stalexkamouraska.com](mailto:loisirs@stalexkamouraska.com)

# TABLE DES MATIÈRES

Définition d'une personne âgée .....	4
Objectifs de la Municipalité Amie des Aînés.....	4
<b>La politique des personnes âgées de Saint-Alexandre-de-Kamouraska.....</b>	<b>2</b>
Les personnes âgées au cœur de la communauté .....	2
Principes directeurs et valeurs .....	3
Orientation du plan d'actions .....	3
Comité de pilotage .....	4

## **Les personnes âgées à Saint-Alexandre-de-Kamouraska sont...**

travailleurs, retraités, bénévoles, parents ou grands-parents, contribuant au dynamisme de notre communauté. Elles sont importantes, inclusives et participatives dans toutes les sphères de notre développement. Ils.elles sont des personnes d'expérience et de connaissances qui, loin d'être passives, constituent de véritables actifs pour notre société. Leur apport à notre milieu est inestimable et surtout indispensable!

**Un aîné ou une aînée est une personne âgée de 65 ans et plus** (âge désigné en raison des changements liés à la qualité de vie, la santé et le travail) à laquelle nous pouvons nous référer pour aller chercher des expériences de vie qui enrichissent notre vision du monde. Il.elle est un lien entre les générations présentes et futures, s'assure de la continuité de notre identité familiale et culturelle. Elle ou il est disposé.e à créer, à entretenir des rapports et à faire bénéficier les autres de son expérience; il ou elle transmet ses valeurs et connaissances au sein de sa famille et de sa communauté.

**À Saint-Alexandre-de-Kamouraska, 21 % de la population est âgée de 65 ans +.**

## **Objectifs de la Municipalité Amie des Aînés**

Le Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec définit la Municipalité Amie des Aînés (MADA) comme étant une municipalité qui :

- Met un frein à l'âgisme
- Sait adapter ses politiques, ses services et ses structures
- Agit de façon globale et intégrer
- Favorise la participation des aîné.e.s
- S'appuie sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté

## **La politique des personnes âgées de Saint-Alexandre-de-Kamouraska**

### **Les personnes âgées au cœur de la communauté**

La municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska reconnaît l'apport précieux des personnes âgées dans toutes les sphères de sa communauté. Elle se soucie de leur bien-être et affirme que son offre de services doit répondre à des besoins évoluant avec l'âge et le temps.

C'est dans la perspective d'allier les aînés, les organismes du milieu et favoriser les échanges intergénérationnels que Saint-Alexandre-de-Kamouraska se dote d'un nouveau cadre de référence visant à offrir un environnement favorisant l'épanouissement. Un investissement payant pour l'ensemble de la communauté

## **Principes directeurs et valeurs**

Les principes directeurs servent à éclairer et à guider les intervenants municipaux dans leurs décisions et actions pouvant influencer le milieu de vie des personnes âgées. La municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, dans son intervention auprès des personnes âgées, s'engage donc à promouvoir et respecter les trois principes suivants :

### **1. Penser et agir âgé.e.s**

La municipalité s'engage à mettre la préoccupation « âgé.e.s » au cœur de ses priorités. Elle souhaite être davantage à l'écoute des personnes âgées et miser sur les principes reliés au « vieillissement actif » (sécurité, santé, participation).

### **2. Communiquer pour informer et mobiliser**

La municipalité reconnaît que la communication constitue un moyen privilégié pour mobiliser les personnes âgées. Elle s'engage donc à améliorer la diffusion de l'information, des enjeux et des services offerts pour les personnes âgées.

### **3. Agir de façon concertée**

La municipalité reconnaît l'apport important des différents organismes du milieu. Elle préconise donc une perspective de concertation intergénérationnelle et d'entraide favorable aux personnes âgées.

## **Orientations**

Dans le respect des principes reliés au vieillissement actif et de ses principes directeurs, la municipalité souhaite orienter ses champs d'action (1) en habitation (2) en transport (3) en espace extérieur et bâtiment (4) en soutien communautaire et services de santé (5) en communication et information (6) en participation sociale (7) en respect et inclusion sociale et (8) en engagement social et citoyen.

## Comité de pilotage

(Noms des personnes ayant contribué depuis 2019 à la mise à jour de la politique MADA) :

- Anita Ouellet Castonguay, Grand-mère, Mairesse, Responsable des dossiers aînés
- Simone Fontaine, Grand-mère, Comité de la Fabrique, Comité bénévole Villa Maria
- Diane Lapointe-Anctil, Grand-mère, Comité Table d'harmonisation, Responsable résidence personnes âgées
- Réjeanne Ouellet, Grand-mère, Comité du Club des 50 ans et plus, Comité ViActive
- Raymonde Leclerc, Grand-mère, Comité de la Boutique d'occasion, Comité des bénévoles
- Bernard Dumouchel, Grand-père, Comité de la bibliothèque, Comité de résidents de Villa Maria
- Jean-Simon Bélanger, Grand-père, Comité de la Garde Paroissiale, comité OMH
- Marie-Christine Perron, coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire